L'OFFICE NATIONAL DU HADJ RASSURE :

«Pas de restrictions sur les conditions du hadj»

L'Algérie s'en tiendra à son quota de 36 000 pèlerins. Aucune annulation n'est envisagée du fait de la pandémie de grippe porcine et les personnes âgées de plus de 65 ans ne seront pas interdites de pèlerinage.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le directeur général de l'Office national du hadj et de la omra, Cheikh Berbara, ne compte pas s'en tenir aux recommandations émises par les ministres de la Santé des pays arabes lors de leur congrès régional qui s'est tenu au Caire.

Ces recommandations concernent la limitation d'âge et le nombre de places réservées pour le pèlerinage, en prévention de la grippe porcine.

Selon ce dernier, ces «avertissements» n'engagent que leurs initiateurs. L'Algérie pour sa part, dit-il, n'est pas concernée par une pareille mesure.

Elle ne s'en tiendra qu'aux décisions prises par l'Arabie Saoudite et l'Organisation de la conférence islamique (OCI), «seules habilitées à prendre des mesures».

Pour rappel, le congrès régional a recommandé aux personnes âgées de plus de 65 ans de ne pas se rendre à La Mecque.

Malgré la propagation du virus A-H1N1 en Arabie Saoudite, Cheikh Berbara, intervenant hier sur les ondes de Radio-Coran, ne voit pas la nécessité d'interdire aux Algériens de se rendre dans cette région, si ce n'est aux personnes souffrant de maladies chroniques.

Il a indiqué que l'Algérie a pris toutes les précautions afin d'assurer aux hadjis une meilleure protection.

Les pèlerins seront vaccinés contre la grippe de saison et auront droit à des masques respiratoires durant leur séjour.

Un personnel médical accompagnera également ces pèlerins.

Selon Cheikh Berbara, les hadjis ne courront aucun risque sur les Lieux saints puisque «aucun cas de grippe porcine n'a été détecté dans cette région».

Par ailleurs, l'invité de la radio a souligné que le passeport spécial hadj a été supprimé et que les hadjis se rendront cette fois-ci à La Mecque avec un passeport international.

Il a également précisé que pour pouvoir obtenir leur billet de voyage, tous les hadjis doivent impérativement se soumettre à un contrôle médical et avoir en leur possession un carnet de santé.

S. A.

Photo : DR

L'Algérie a pris toutes les précautions pour une meilleure protection.

BOUIRA

La 4e rocade d'Alger présentée en avant-projet

A l'initiative de l'ANA et la DTP de la wilaya de Bouira, une étude préliminaire sur l'avant-projet de la 4e rocade d'Alger devant relier la ville de Khemis-Miliana à la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, en passant par Médéa, Bouira et M'sila sur près de 300 kilomètres, a été organisée ce mardi au niveau de la salle des conférences de l'Insfp de Bouira.

Au cours de cette journée, deux bureaux d'études étrangers dont le français Coba, consultant d'ingénierie et environnement et l'espano-portugais Euro et Studios ont présenté les esquisses de ce que sera cette future rocade.

Ainsi, et avec des techniques de data show, il a été présenté deux variantes. La première, appelée variante sud, a été justifiée par les contraintes géologiques du parcours, et devra donc éviter les chaînes montagneuses pour passer sur les plaines sud de Médéa, puis M'sila et Bordj-Bou-Arréridj et ne devra traverser la wilaya de Bouira que sur 32 kilomètres en touchant seulement deux communes.

La deuxième, appelée variante du nord, devra traverser la wilaya de Bouira sur 60 kilomètres et toucher 6 communes de deux daïras.

Cependant, après la présentation de ces deux variantes, le wali est intervenu pour rappeler l'importance de ces rocades et leurs portées économiques en terme de désenclavement des populations.

Dans ce cadre et voyant que les deux variantes ne touchent pas le maximum de populations ni dans la wilaya de Bouira ni dans les deux autres wilayas de M'sila et Bordj-Bou-Arréridj, le wali de Bouira a proposé aux deux bureaux d'études de réfléchir à un lot touchant la wilaya de Bouira avec ses 14 communes situées dans la partie sud, et ce avec comme point de connexion de cette 4e rocade l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur d'Ahnif.

Après ces suggestions, les deux bureaux d'études ont été invités à faire des propositions concrètes afin de trancher sur la variante à prendre lors de la prochaine rencontre.

Pour rappel, la 4e rocade d'Alger, sur 300 kilomètres, est prévue dans un premier temps avec 2x2 voies, mais reste extensible à 2x3 voies. Le début des travaux est prévu au plus tard vers le début du deuxième semestre 2010.

Y. Y.

SAID BARKAT

Un ministre qui fait corps avec le scandale

De l'Agriculture à la Santé, il n'a de cesse de faire parler de lui. En mal plutôt qu'en bien. Lui, c'est Saïd Barkat, l'actuel ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, au gouvernement depuis 2000. Avec le scandale, il semble avoir conclu un contrat à durée indéterminée. Se sait-il intouchable, à l'abri de la sanction, lui qui dut son ascension politique à son amitié avec le président Bouteflika ?

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - Sous son règne à la tête du ministère de l'Agriculture, le fameux tubercule qu'est la pomme de terre a eu à toiser de haut, vraiment de haut, les Algériens. Pourtant que d'argent englouti pour fertiliser un secteur agricole longtemps laissé en jachère et, partant, booster la production agricole nationale. Pour ce labeur, Saïd Barkat, arraché à la médecine qu'il pratiquait à Biskra où il avait son cabinet pour se voir confier, en 2000, le poste de ministre de l'Agriculture, a disposé d'une enveloppe à donner le tournis : 340 milliards de dinars, affectés au Plan national de développement agricole (PNDA).

Plusieurs saisons de labours et de semailles plus tard, l'Algérien n'est pas parvenu à trouver le produit agricole à portée de sa bourse, encore moins à manger bio. Disposer d'autant d'argent et réussir une telle contre-performance, il faudra avoir nécessairement mal attelé les bœufs et semé hors sillon. C'est justement ce qui est reproché à Saïd Barkat. L'argent du PNDA a fait l'heur de privilégiés sans qu'il profite à l'agriculture à laquelle il était destiné. Rien que dans la wilaya de Djelfa, le détournement, dans le cadre de la GCA, est évalué à 140 milliards de dinars. L'affaire est du domaine public. Comme le sont désormais les scandales dont *Al Khabar Al Ousboui* a fait cas dans sa récente livraison. Ainsi, l'on apprend que 70% des aides destinées aux 14 wilayas du Sud ont bénéficié à la seule wilaya de Biskra dont est originaire le ministre.

Le président Bouteflika aurait même eu à faire la remarque à Saïd Barkat en plein Conseil des ministres. Il lui aurait dit : «Je ne comprends pas qu'autant d'argent soit destiné à cette seule wilaya et puis qu'il ne profite pas aux méritants.» On apprend aussi que lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, un certain A. Nabil, qui compte parmi ses amis d'enfance, se permettait le rare privilège de recevoir ses partenaires étrangers au siège même du ministre.

On apprend enfin que Amar Saâdani, l'ex-président de l'APN, a bénéficié, lui, d'aides évaluées au total à 300 milliards de centimes. Passe sur la location à 36 000 euros par jour d'avions pour la lutte anti-acridienne. Des avions qui n'ont pas eu à décoller et dont la location a été payée pour une période de 90 jours.

C'est sur un tel sinistre que Saïd Barkat fera ses adieux au ministère de l'Agriculture pour aller trôner à la tête du ministère de la Santé. Là aussi, il n'est pas resté sans faire parler de lui.

Le 21 juin dernier, il s'est rendu l'auteur d'une circulaire qui autorise les directeurs de la santé au niveau des wilayas à délivrer des quitus pour l'implantation et l'ouverture de pharmacies en milieu urbain. L'Ordre des pharmaciens, éveillé aux desseins inavoués d'une telle circulaire, a dénoncé promptement la mesure, menaçant même de saisir le conseil d'Etat.

Pour l'Ordre des pharmaciens, la circulaire foule aux pieds le dispositif réglementaire qui dispose que pour l'ouverture d'une pharmacie, il faudra une autorisation d'installation du ministère de la Santé et d'une inscription à l'Ordre des pharmaciens. Saïd Barkat se maintiendra-t-il au gouvernement en dépit de ces scandales qui le rattrapent les uns après les autres ?

C'est le président Bouteflika qui tranchera entre sauvegarder une amitié et sanctionner, pour le moins qu'on puisse dire, de graves manquements à l'éthique de gestion.

S. A. I.

Photo : Samir Sid

De graves manquements à l'éthique de gestion.